

DIVISION POLITIQUE II
p.B.73.8.21. - YO/BAC

Original direkt weitergeleitet

Berne, le 29 août 1991

Note de dossier

10e réunion ministérielle du Mouvement des non-alignés (Accra, 2.-7.9.1991) - PRINCIPAUX POINTS D'INTERET

Une séance préparatoire en vue de la participation suisse à la réunion susmentionnée a eu lieu le 21 août 1991 en présence des personnes suivantes :

- Ambassadeur P.-Y. Simonin, Chef de la Division politique II;
- M. A. Thalman, Chef de la Section des Nations Unies et Organisations internationales, DOI;
- M. J.-D. Vigny, Chef de la Section des droits de l'homme, DDIP;
- M. J. Kunz, Suppléant du Chef du Secrétariat politique, DP;
- M. H. Schmid, Recherche et Politique de la coopération au développement, DDA;
- M. C. Häberli, Chef de la section Commerce, produits de base, industrialisation, OFAEE, DFEP;
- le soussigné.

Les principaux points d'intérêt pour la Suisse à propos de cette 10e réunion ministérielle du Mouvement des non-alignés à relever à l'issue de cette séance préparatoire sont les suivants :

1. Questions générales

- Le plus grand intérêt de cette 10e réunion pour la Suisse est l'analyse globale qui s'en dégagera.
- Où se situe actuellement ce Mouvement dans le monde ? Vers quoi va-t-il ? Favorisera-t-il une diminution des antagonismes ?
- Ou, au contraire, mettra-t-il l'accent sur les différences entre le Nord et le Sud, deviendra-t-il une sorte de syndi-

cat du tiers-monde, en formulant notamment de nombreuses revendications sur le plan économique ? Mais y a-t-il une politique économique du Sud ?

- Il n'est donc pas certain que ce Mouvement n'ait aucun avenir. Ce qui est sûr, c'est que celui-ci ne sera pas semblable au passé de ce Mouvement.
- Ce Mouvement se trouve actuellement en plein désarroi. La minceur de l'ordre du jour en est un résultat. Il faut se réjouir de cette diminution de la substance de l'agenda dans la mesure où la fiction tombe. Cela permet d'aborder les vrais problèmes avec beaucoup plus de sérieux.
- Pas de référence à l'environnement et aux droits de l'homme dans l'ordre du jour, contrairement à celui du Sommet de Belgrade.
- Quel est le poids respectif des divers groupes de pays dans ce Mouvement ? La plupart de ses membres sont des pays réformistes menant des politiques libérales.
- Depuis le Sommet de Belgrade, il y a eu une réunion à Kuala Lumpur du G-15, une sorte de directoire des non-alignés. (Appui de la Suisse à "The South Centre", "The Follow-Up Office of the South Commission", à Genève.) Il serait intéressant d'observer le rôle du G-15 pour ce Mouvement.
- Le fait que les pays en développement s'engagent de plus en plus dans le GATT et la CNUCED les conduit à se désengager d'organismes tels que le Mouvement des non-alignés. Cela pourrait se traduire par un niveau peu élevé des délégations à Accra. Comment celles-ci apprécient-elles le GATT et la CNUCED ?

2. Réforme du système onusien

- Possibilités de réforme du système onusien, surtout, pour ce qui concerne la DDA, comme élément favorable au développement.
- Pas de message à faire passer sur la réforme politique du Conseil de sécurité, mais bien sur la réforme du système des Nations Unies pour ce qui a trait aux questions économiques et sociales.

- Nécessité de démocratisation nationale avant de vouloir démocratiser les Nations Unies.

3. Opérations de maintien de la paix et règlement pacifique des différends

Il suffira de rappeler que la Suisse est en train d'intensifier son engagement pour le maintien de la paix (création de casques bleus d'ici 1994). Ne pas créer d'illusions cependant à ce sujet, concernant le Cambodge par exemple. Notre engagement n'atteint pas encore la moyenne de ce que font les autres Etats en la matière. Même d'ici la fin de 1994, nous n'aurons pas rejoint ce que font l'Autriche, la Suède et la Norvège. Problèmes budgétaires suisses, que connaissent aussi les autres pays. Le partage des charges résultant des opérations de maintien de la paix sera un problème constant à l'avenir pour la Suisse. Nous sommes en effet sous pression de l'ONU pour faire plus, puisque notre engagement se situe au-dessous de la moyenne et que notre pays est riche.

Lors de la réunion, il serait souhaitable d'établir des contacts avec des pays situés dans des régions stratégiques (Asie du Sud-Est, Corne de l'Afrique), des pays où des conflits ont eu ou pourraient avoir lieu (Cambodge, Yougoslavie), où la Suisse pourrait donc être amenée à jouer un certain rôle.

4. Droits de l'homme

- Pas de mention des droits de l'homme dans l'ordre du jour. Il serait utile que la délégation suisse, en coordination avec les délégations autrichienne, finlandaise et suédoise, fasse comprendre à ses interlocuteurs des pays non alignés que le respect des droits de l'homme représente une contribution essentielle à la paix et à la sécurité.
- Il est vrai que l'Ouest applique des doubles standards en matière de droits de l'homme. Mais c'est aussi vrai de bon nombre de pays non alignés. Cas de l'Irak, où un rapporteur pour les droits de l'homme n'a pu être désigné que grâce à la crise du Golfe. Rapporteur aussi pour le Koweït. Pour sa

part, la Suisse évite d'utiliser les droits de l'homme à des fins trop politiques.

- Montrer les rapports qui existent entre la coopération au développement et les droits de l'homme.

5. Coopération au développement

- Position des pays en développement à propos du processus de démocratisation. Développements futurs en matière de démocratisation ?
- La DDA est plutôt réticente pour ce qui concerne toute conditionnalité stricte de l'aide. Le dialogue est par conséquent d'autant plus important.

O. Yersin

Kopie(n) direkt weitergeleitet
Copie : - SI, CFR, FOC, YO